

Détri' astuces

N° 62

Territoire 4R
réduire | réparer | réutiliser | recycler

Réduire

Zéro déchet, maxi effet : si les chips d'épluchures s'invitaient sur vos tables à Noël ?

Envie d'un apéro festif, à moindre coût et anti-gaspi ? Relevez le défi d'un Noël zéro déchet avec cette recette simple et savoureuse : les chips de légumes à partir d'épluchures !

Pommes de terre, carottes, betteraves ou panais : ne jetez plus leurs pelures, sublmez-les. Vos invités n'en reviendront pas. C'est simple, croustillant, et surtout anti-gaspillage. L'association **Le Champ des Possibles** nous propose cette recette maligne pour allier plaisir, créativité et écologie pendant les fêtes. Offrez à vos proches un apéritif gourmand et zéro déchet.



lechampdespossiblesrouen

Comment ?
Rien de plus simple !

La recette

- ★ Conservez les pelures de vos légumes racines (pommes de terre, carottes, panais, betteraves...)
- ★ Rincez-les bien, puis enrobez-les d'un filet d'huile d'olive, d'un peu de sel, de poivre et de vos épices préférées.
- ★ Étalez le tout sur une plaque et enfournez 20 minutes à 180°C.
- ★ Résultat ? Des chips croustillantes, colorées et pleines de goût.

Une recette futée, éthique et festive, à partager sans modération ! Ce Noël, on allie chic avec éthique... et vous ?

Réparer

"Réparer, fabriquer, détourner : tout devient possible, ensemble.
À L'Atelier Autonome, on apprend en faisant !"



Un jouet abîmé ou cassé ?
On le répare !

L'ATELIER AUTONOME

+ d'infos : www.atelier-autonome.fr

Et si on réparait ensemble ?

À l'heure où tout se jette ou se remplace trop vite, L'Atelier Autonome propose une alternative durable : apprendre à réparer, transformer et fabriquer soi-même. Cet espace coopératif, ouvert à tous, met à disposition outils, matériaux issus du réemploi et savoir-faire partagés pour donner une seconde vie aux objets du quotidien.

Créé en 2022, L'Atelier Autonome est une coopérative d'intérêt collectif animée par une équipe passionnée : Paul, Jean-Sébastien, Étienne, Cécilia, Inès et Louanne.

Leur ambition : encourager l'autonomie, prolonger la durée de vie des objets et promouvoir une économie circulaire, locale et solidaire.

Trois espaces pour tout réparer

- **Micro-menuiserie** : pour restaurer ou détourner vos objets en bois (sableuse, scies, perceuses, ponceuses...).
- **Espace numérique / FabLab** : pour diagnostiquer ou recréer des pièces grâce aux imprimantes 3D, fraiseuse CNC ou découpeuse laser.
- **Espace Precious Plastic** (bientôt en service) : dédié au recyclage et à la réparation de pièces plastiques (broyeur, machine d'injection, presse à plaque).

Des sessions à prix libre

Deux rendez-vous hebdomadaires permettent d'apprendre à réparer en toute autonomie :

- **Mercredi de 18h30 à 21h** : réparation, détournement électronique, fabrication numérique.
- **Samedi de 10h à 18h** : accès libre à la micro-menuiserie et au FabLab.

Le tarif à prix libre favorise l'accessibilité et la solidarité : chacun contribue selon ses moyens.

Réutiliser

Pour Noël, offrez des jouets de seconde main avec Kintsu Jouets !

Et si cette année, vos cadeaux étaient à la fois solidaires, écologiques et économiques ? Kintsu Jouets donne une seconde vie aux jeux, jouets et livres jeunesse, soigneusement collectés, restaurés et remis en état par une équipe de professionnels.

"Un jouet est utilisé en moyenne 8 mois, mais a une durée de vie de 15 ans !" nous rappelle Carine BORIES, Directrice de ce chantier d'insertion. "On milite contre le gaspillage et propose des articles à -60 % du prix neuf qui sont contrôlés, nettoyés avec des produits écologiques et prêts à faire des heureux".

Jusqu'au 23 décembre 2025, une boutique éphémère présente plus de 1 000 jouets et livres jeunesse en parfait état, en partenariat avec la Ville de Rouen.

16 rue Jeanne d'Arc à Rouen



Acheter chez Kintsu, c'est offrir un cadeau durable, soutenir l'insertion professionnelle et faire un geste pour la planète.

Et si cette année, vous choisissez un Noël plus responsable ?

Kintsu Jouets



La boutique en ligne est accessible ici



Recycler

Piles = danger : ne les jetez pas dans le bac jaune !

À l'approche de Noël, les jouets s'accumulent sous le sapin... accompagnés de leur lot de piles. Mais attention : ces petites sources d'énergie peuvent avoir de lourdes conséquences. En France, un centre de tri part en fumée chaque année en moyenne, et bien souvent, les piles ou batteries en sont la cause principale.

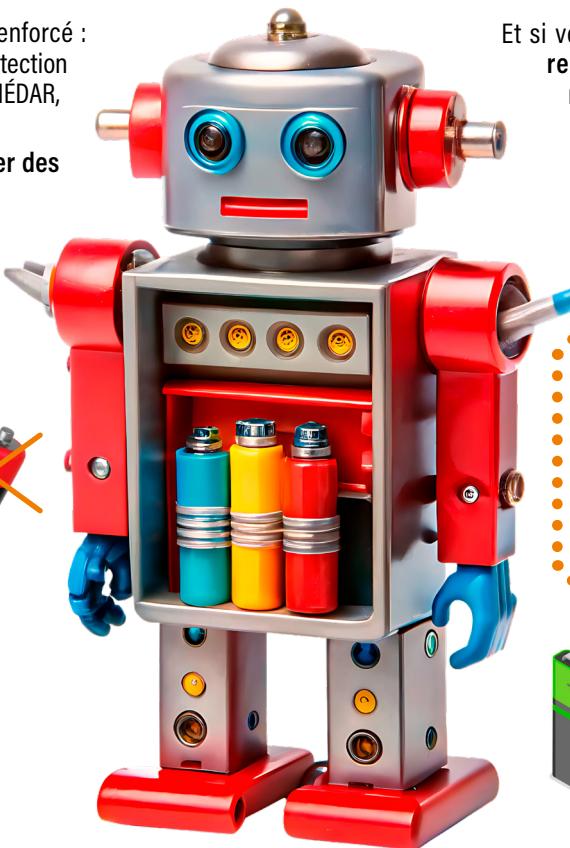
Face à ce danger, le SMÉDAR a mis en place un dispositif de sécurité renforcé : **une équipe de pompiers d'usine mobilisée 24h/24** et des systèmes de protection incendie à la pointe de la technologie. Car pour les élus et les agents du SMÉDAR, **la sécurité est une priorité absolue**.

Malgré cela, les piles jetées dans le bac jaune continuent de provoquer des **départs de feu**, mettant en péril la sécurité de nos agents, menaçant nos équipements, et pouvant causer des dégâts environnementaux. Ce geste d'apparence anodine est en réalité une erreur de tri lourde de conséquences.

Le saviez-vous ? Une simple pile au lithium, endommagée ou écrasée dans le process de tri, peut provoquer un incendie. Or, dans le flux de vos déchets recyclables, ces piles passent souvent inaperçues. Alors, **un seul réflexe : ne jamais jeter vos piles dans le bac jaune**.

Pendant les fêtes, la consommation de piles explose. Mais leur fin de vie ne doit pas se faire au centre de tri.

Collectez-les à la maison dans un petit pot ou une boîte dédiée, puis déposez-les en magasin ou en déchèterie.



Et si vous voulez aller plus loin : **optez pour des piles rechargeables** ! Écologiques, économiques, elles réduisent vos déchets et les risques liés à leur élimination.

En cette période de partage, pensons aussi à protéger ceux qui trient nos déchets.

Les piles, c'est hors du bac jaune !

Plongez au cœur du tri et venez visiter notre site, afin de comprendre le circuit de vos déchets !

Retrouvez-nous sur www.smedar.fr ou via contact@smedar.fr



Ça se passe chez vous...

Habitants de la Communauté d'Agglomération
Dieppe-Maritime



La Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime rejoint le SMÉDAR

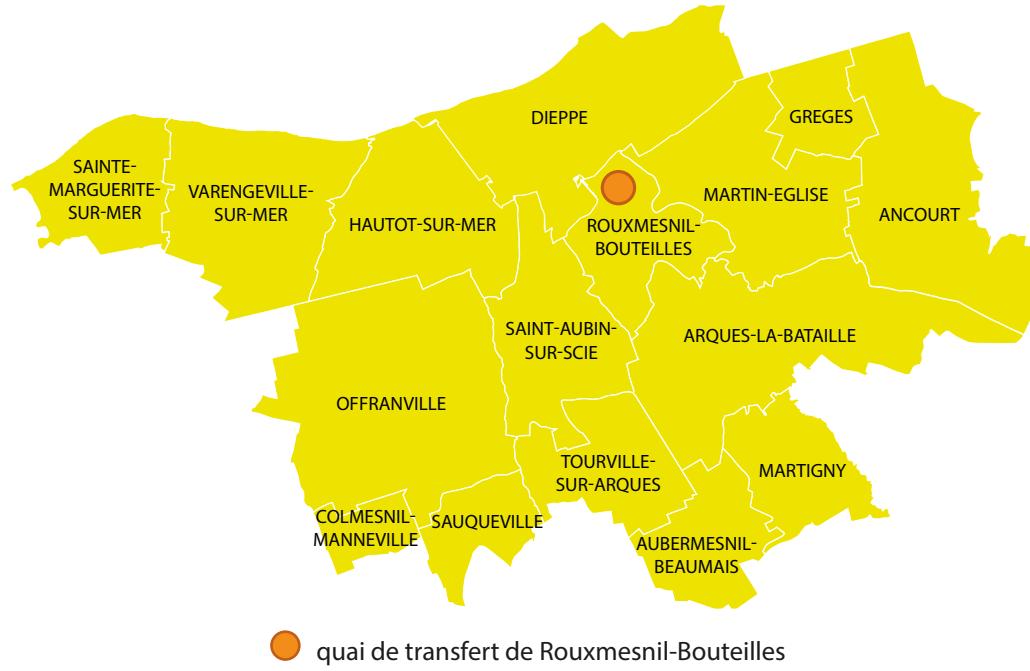
Un service de traitement des déchets unifié pour
l'ensemble du territoire.

Depuis 2012, Dieppe-Maritime était adhérente seulement pour la ville de Dieppe. À compter du 1^{er} janvier 2026, l'ensemble des 16 communes de la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime intégrera le périmètre du SMÉDAR. Nous nous chargerons alors du traitement, de la valorisation et de la sensibilisation autour de vos déchets ménagers.

Pourquoi cette adhésion ?

Cette décision va dans le sens du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et répond à :

- **Une égalité de service** : tous les habitants, quelle que soit leur commune, bénéficieront des mêmes conditions de traitement, de valorisation et de sensibilisation.
- **Une valorisation** : le SMÉDAR oriente les déchets vers des filières performantes de recyclage situées à Grand-Quevilly, où leur incinération permet de produire de l'énergie, participant ainsi activement à l'économie circulaire.



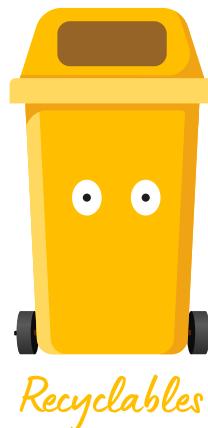
Le tri des déchets perturbé dans vos bacs jaunes par les sacs noirs et le verre

Depuis quelques mois, vous disposez de bacs jaunes, fournis par votre Communauté de Communes, pour simplifier le tri à domicile. Ce dispositif a permis d'augmenter le recyclage, mais certaines erreurs persistent et nuisent à la qualité de la collecte.

Auparavant, les usagers devaient se rendre aux colonnes d'apport volontaire pour y déposer leurs emballages et papiers recyclables, une démarche qui pouvait dissuader certains d'adopter les bons gestes de tri au quotidien. Avec l'arrivée des bacs jaunes, il suffit désormais de sortir son bac, comme pour les ordures ménagères.

Deux problèmes majeurs ont été soulevés :

- **Les sacs noirs** : ils ne doivent en aucun cas être déposés dans les bacs jaunes. Leur contenu n'est pas visible, ce qui empêche le tri et rend les déchets impropre au recyclage. Ces sacs noirs doivent impérativement être déposés dans les ordures ménagères.
- **Le verre** : il ne doit pas non plus être placé dans les bacs jaunes. Le verre est à déposer dans les colonnes d'apport volontaire prévues à cet effet. Placé dans le bac jaune, il risque de casser et de contaminer l'ensemble du tri.



À vous de jouer ! En mettant vos emballages et vos papiers dans le bac jaune, vous participez à la préservation de votre environnement.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2025

Merci à toutes et tous pour votre participation !

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe s'est mobilisée pour mettre en lumière un déchet souvent oublié mais très polluant : les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (D3E).

Comme chaque année, la Semaine Européenne de Réduction des Déchets a invité chacun à repenser sa manière de consommer, réparer et trier, en accord avec les valeurs du "Territoire 4R" : Réduire, Réparer, Réutiliser, Recycler.

Téléphones, jouets électroniques, petits électroménagers... Ces objets, une fois inutilisables, finissent trop souvent au fond d'un tiroir ou dans les ordures ménagères, alors qu'ils contiennent des matériaux précieux, mais aussi des substances dangereuses.

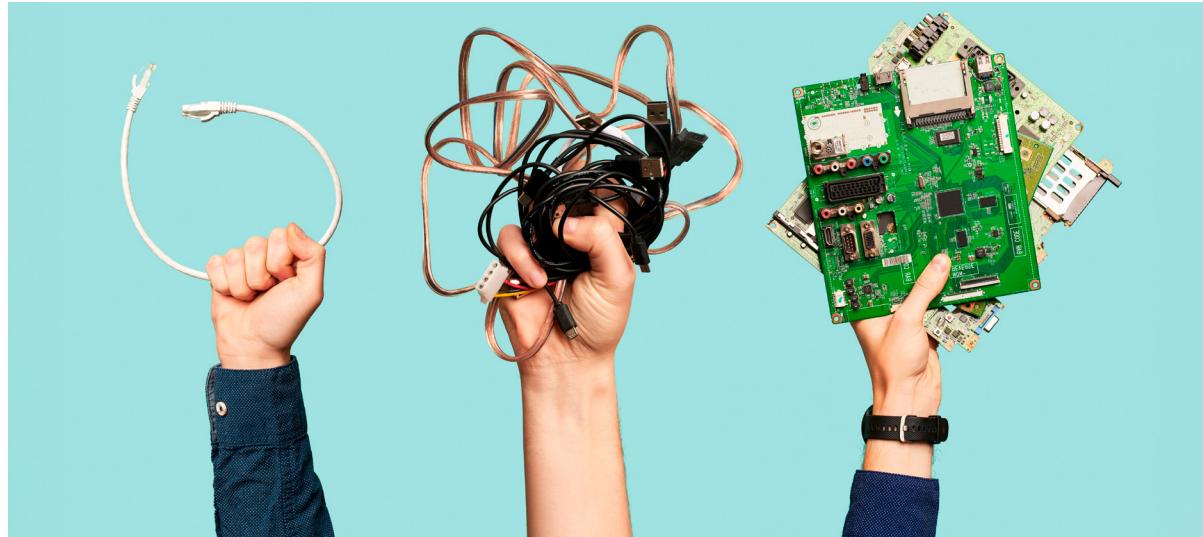
Des ateliers et actions concrètes pour agir

► Défi inter-écoles

Des écoles volontaires se sont mobilisées pour collecter un maximum de petits appareils électriques inutilisés. Les élèves se sont impliqués avec enthousiasme, faisant de cette collecte un moment ludique et éducatif autour de la réduction des déchets.

► Atelier de réparation

Aux côtés du Maillon Normand, les habitants ont pu apprendre à diagnostiquer, démonter et réparer leurs petits appareils électroménagers. Un appareil réparé, c'est un déchet évité et une nouvelle vie donnée à un objet du quotidien.



► Collecte à domicile

Une opération spéciale a permis aux foyers des communes de Barentin, Pavilly, Bouville, Blacqueville, Villers-Écalles, Limésy, Émanville, Sainte-Austreberthe et Goupillières de remettre facilement leurs appareils électriques usagés. Une démarche simple et responsable pour encourager le tri au plus près des habitants.

► Collecte en déchèterie

Une zone dédiée à la récupération des D3E a été proposée en déchèterie de Villers-Écalles. Ce point de dépôt reste accessible toute l'année pour faciliter les bons gestes de tri.

Un territoire engagé pour l'avenir

Ces actions témoignent d'une véritable dynamique collective : habitants, écoles, associations et partenaires se sont rassemblés pour construire un territoire plus propre, durable et solidaire.

Continuons ensemble : trions, donnons, réparons !

www.caux-austreberthe.fr

Merci à vous !

La Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin s'engage avec "La Chaîne du Liège"

Depuis plusieurs années, l'association "La Chaîne du Liège" valorise les bouchons de liège pour leur donner une seconde vie. Collectés, triés puis transformés en granulats destinés à l'isolation, ces bouchons deviennent une ressource écologique et solidaire. Les bénéfices de cette opération sont reversés à deux résidences accueillant des personnes en situation de handicap, contribuant ainsi au financement de nouvelles activités et sorties.

Un partenariat local

La Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin participe activement à cette démarche vertueuse en mettant à disposition des habitants des bacs de collecte dans ses trois déchèteries communautaires : Buchy, Bosc-le-Hard et Montville. Ces points de collecte facilitent le geste solidaire pour tous les habitants du territoire.

Un petit geste, un grand impact

En déposant simplement vos bouchons de liège dans les bacs dédiés situés dans les déchèteries, vous contribuez :

- à la réduction des déchets,
- à la valorisation d'une matière naturelle aux multiples avantages (légère, résistante, isolante),
- au soutien d'actions concrètes pour améliorer le quotidien de personnes en situation de handicap.



Une démarche exemplaire

En s'associant à "La Chaîne du Liège", la Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin montre son engagement en faveur de l'économie circulaire et de la solidarité.

Vous souhaitez participer ?

Rien de plus simple : pensez à déposer vos bouchons de liège lors de votre passage en déchèterie et rejoignez, à votre tour, cette belle chaîne solidaire.



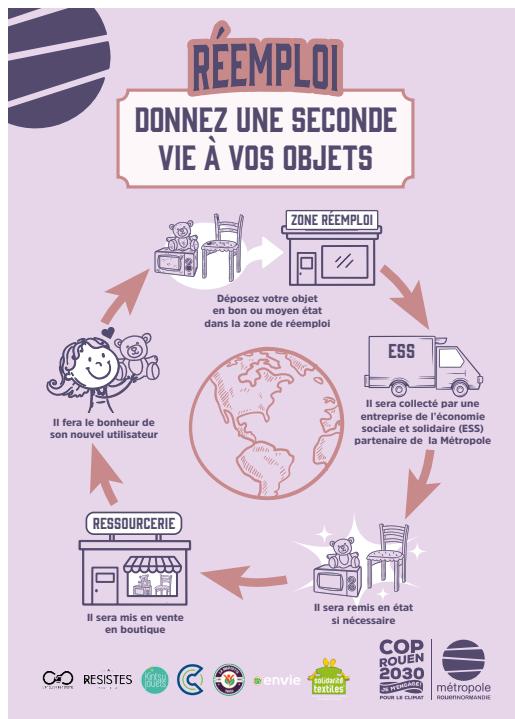
lachaineduliege



lachaineduliege@gmail.com

Réemploi : 7 déchèteries de la Métropole Rouen Normandie proposent des zones dédiées depuis le 1^{er} octobre.

Prolonger la vie des objets, réduire les déchets, encourager la solidarité : depuis le 1^{er} octobre 2025, la Métropole Rouen Normandie franchit une nouvelle étape en matière d'économie circulaire en lançant des zones de réemploi dans 7 de ses déchèteries et auprès de partenaires.



Cette initiative ambitieuse vise à offrir une seconde vie aux objets encore fonctionnels ou réparables, tout en soutenant l'insertion sociale par l'emploi. Meubles, électroménagers légers, outils, livres, jouets... de nombreux objets pourront désormais être déposés pour être remis en état par les structures de l'économie sociale et solidaire partenaires de la Métropole.

Un geste simple, un impact concret

Vous souhaitez vous séparer d'un objet encore en bon état ? Rendez-vous dans l'une des déchèteries concernées. À votre arrivée, signalez aux agents que vous avez des objets réutilisables : ils seront contrôlés, puis redirigés vers une zone de dépôt spécifique. Ensuite, les partenaires de la Métropole prendront le relais pour les trier, les réparer si besoin, puis les remettre en vente à petit prix dans leurs magasins solidaires.

Une action écoresponsable et solidaire

En déposant vos objets dans ces zones de réemploi, vous contribuez à :

- Réduire le volume de déchets en prolongeant la durée de vie des produits.
- Créer de l'emploi local, notamment pour des personnes en parcours d'insertion.
- Offrir une alternative économique à l'achat neuf.
- Sensibiliser au réemploi et à la consommation responsable.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Métropole



Acheter d'occasion ? Une bonne idée aussi !

Envie de chiner des objets uniques, de vous équiper à moindre coût ou de pratiquer l'upcycling ? Les structures partenaires de la Métropole proposent à la vente ces objets revalorisés. Une manière utile, responsable et économique de consommer autrement.

On continue le tri solidaire avec le SMÉDAR

...et vous ?



Pour en savoir plus
smedar.fr

Le SMÉDAR vous propose une expérience immersive !

Venez visiter en réalité virtuelle le centre de tri !



Poussez les portes du SMÉDAR et découvrez le parcours de vos déchets...

SMÉDAR
Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen



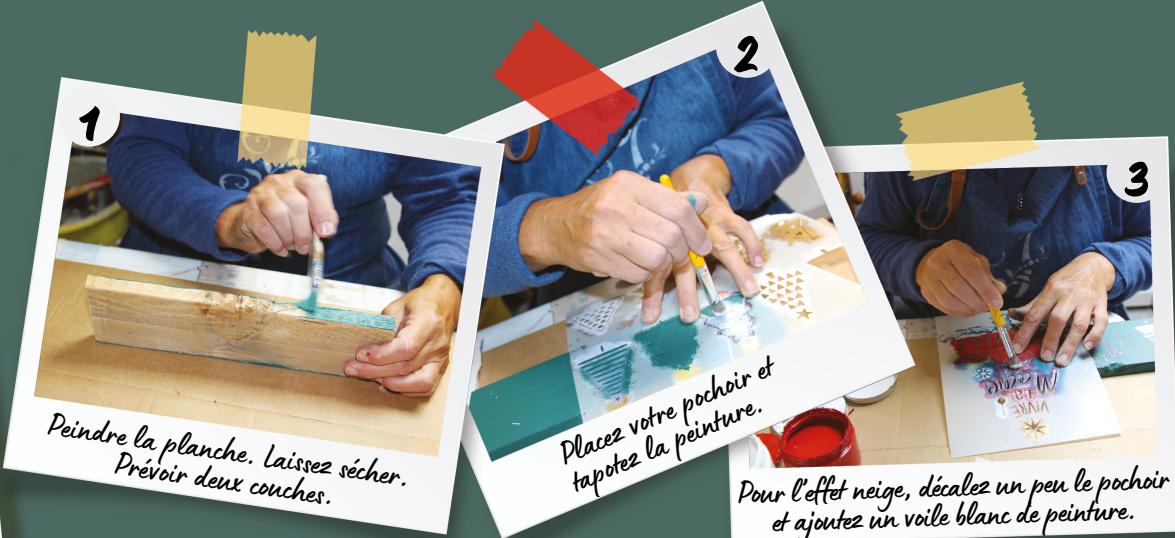


Fabriquez votre déco de Noël zéro déchet !



Réalisation proposée
par Isabelle STEVENS.

Isadec076



1
Peindre la planche. Laissez sécher.
Prévoir deux couches.

2
Placez votre pochoir et
tapotez la peinture.

3
Pour l'effet neige, décalez un peu le pochoir
et ajoutez un voile blanc de peinture.



- Pour ce tuto, n'achetez rien,
pensez à fouiller dans vos placards
- Une planche de bois (palette)
 - Peinture
 - Pochoirs
 - Agrafeuse
 - Ficelle ou corde
 - Ruban ou déco à coller
 - Colle

4
Faites un nœud de ruban et
collez-le où vous le souhaitez.

5
Agrafez la ficelle à l'arrière
pour suspendre.

6
C'est fini ! Décorez à votre goût
et amusez-vous.

